

RENNES

Mouvement
Associatif
Rennais



INFORMATIONS

ASSOCIATION

Les acteurs de la vie associative rennaise se sont mobilisés depuis près de trois ans afin que le mouvement associatif prenne toute sa place dans l'animation de la vie locale, à la hauteur de ce qu'il représente, en particulier dans les relations avec la Ville de Rennes. Nous pouvons considérer que les instances (Assemblée Plénière, Conseil Associatif Rennais, Conférence Rennaise, ...) sont maintenant en place.

Il reste à se mobiliser afin que les questionnements et les difficultés, du monde associatif mais également les bonnes pratiques repérées puissent contribuer au développement de l'ensemble des associations rennaises. Gageons que nous saurons coopérer, mutualiser nos forces au sein de ces instances.

Comme vous le savez sans doute, l'organisation des instances associatives rennaises laisse place à la participation de tous en permettant des niveaux d'engagement différents :

- contribution à la réflexion générale lors des assemblées plénières,
- participation à un groupe de travail existant ou création d'un nouveau groupe sur une nouvelle thématique,
- représentation du monde associatif au Conseil Associatif Rennais ou à la Conférence Rennaise,
- animation de la dynamique au sein du groupe de coordination,
- etc.

Le mode fonctionnement choisi, souple et évolutif, laisse de la place pour que chacun puisse prendre des initiatives et contribuer, en fonction de ses préoccupations et de sa disponibilité, à construire une place déterminante pour les associations à Rennes.

Cette structuration de la vie associative doit être le reflet de la richesse et de la diversité des associations rennaises. C'est l'affaire de tous donc celle de chacun !

JUIN 2007

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF RENNAIS :

SON ORGANISATION, SES RELATIONS AVEC LA VILLE DE RENNES

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

C'est le lieu :

- **D'expression** des associations d'où se dégagent les préoccupations communes pouvant donner lieu à la création de groupes de travail.
- **De décision** : adoption ou refus à la majorité des projets d'études et d'actions soumis par le conseil associatif rennais et les groupes de travail.
- **D'élection** des représentants associatifs au CAR et à la conférence rennais.

LE CONSEIL ASSOCIATIF RENNAIS

Il est composé de 30 personnes issues de 5 secteurs d'activités associatifs. Les porte-paroles des groupes de travail participent également au CAR.

Le premier CAR a été élu, pour 2 années, par l'assemblée plénière du 5 avril 2006.

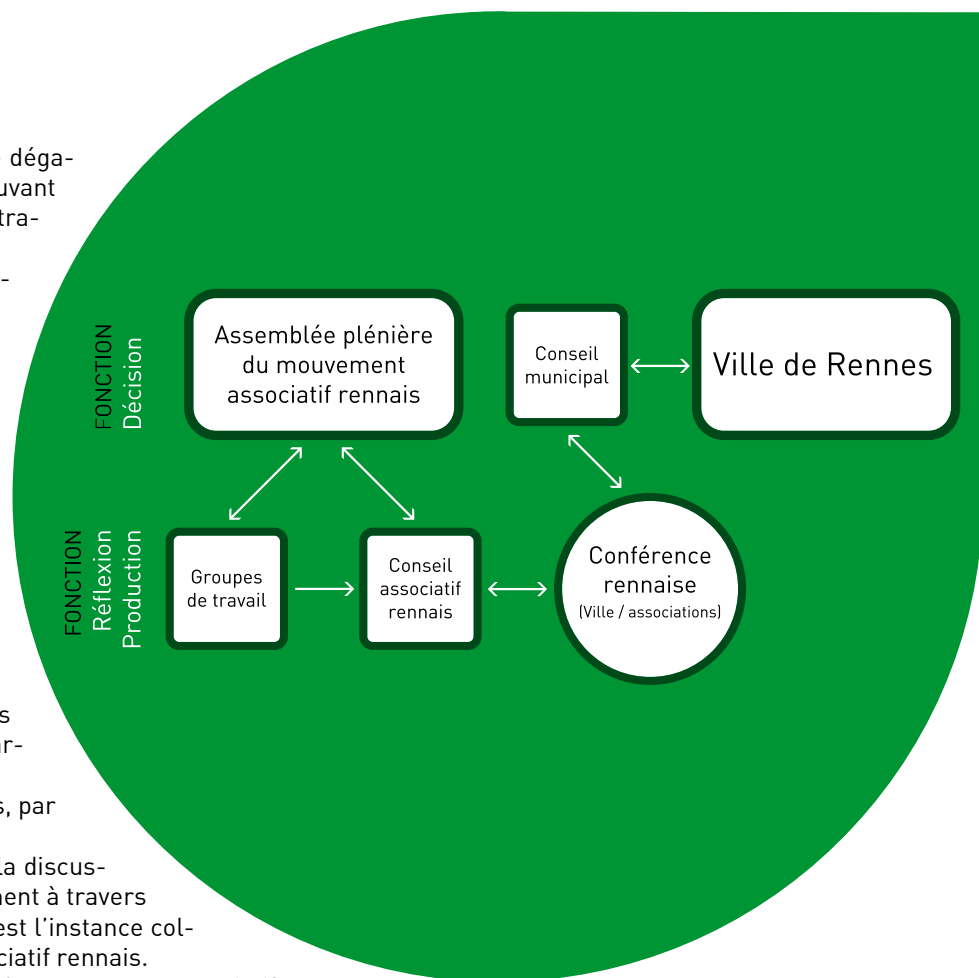
Le Conseil Associatif Rennais organise la discussion et le débat inter associatif, notamment à travers la constitution de groupes de travail. C'est l'instance collective d'animation du mouvement associatif rennais.

Il représente, dans le cadre de son objet, le mouvement associatif rennais auprès des pouvoirs publics notamment la ville de Rennes à la conférence rennais mixte ville / associations.

LA CONFÉRENCE RENNAISE (associations rennaises-Ville de Rennes)

«La volonté commune de vivre dans un rapport de confiance et de responsabilité»

C'est l'espace de la concertation entre la ville et le mouvement associatif. C'est le lieu de co-élaboration de la politique de soutien à la vie associative.



Les règles de partenariat inscrites dans la «charte» des engagements réciproques entre la ville de Rennes et les associations cosignée le 12 avril 2006 ; constituent des principes d'action partagés entre la ville et les associations.

La conférence rennais est composée :

- D'une délégation associative issue du Conseil Associatif Rennais
- D'une délégation de la Ville de Rennes.

LES GROUPES DE TRAVAIL

Ils se constituent sur l'initiative de l'assemblée plénière, du CAR ou de plusieurs associations. Ils doivent être représentatifs des préoccupations des associations. Leurs travaux font l'objet d'aller-retour avec les autres instances.

LES GROUPES DE TRAVAIL

● FINANCEMENT

Pour se développer, l'action associative doit disposer de moyens suffisants pour réaliser ses projets.

Le principe de cogestion des politiques associatives voulu par les élus municipaux et le mouvement associatif doit aussi pouvoir se dessiner dans une réflexion commune quant à la répartition des moyens alloués.

Afin d'élaborer une position du monde associatif sur cette question essentielle, la commission finance a choisi de travailler suivant trois axes :

Savoir et comprendre : qu'en est-il du financement actuel du monde associatif ? Subventions, conventions, contrat de mission : combien ? Pour qui ? Suivant quelles règles ?...

Mieux connaître les besoins des associations, leurs attentes / une étude doit être réalisée pour ce faire.

Proposer des évolutions du système, en particulier sur :

- les modalités de subventions aux associations des secteurs culturel, social, quartier...
- le financement de l'emploi associatif.

● MUTUALISATION DES MOYENS

L'objectif principal du groupe est de favoriser l'esprit de mutualisation entre les associations, que ce soit pour les locaux, le matériel, les emplois, le partage des connaissances.

À partir des premières observations faites sur les locaux associatifs, le groupe souhaite poursuivre ses recherches et dresser un état réel des besoins et des utilisations des locaux mis à la disposition des associations rennaises (enquête en partenariat avec l'APRAS).

D'autres préconisations sont envisagées : **Établir des critères communs** à tous les bailleurs pour l'attribution des locaux,

Demander la présence d'un représentant des usagers (associations) dans les commissions d'attribution des locaux, **Envisager un outil informatique** permettant de visualiser tous les locaux et leurs disponibilités,

Être associé aux réflexions menées par la ville sur l'aménagement de nouveaux pôles associatifs de quartier (PAQ).

● VALORISATION DU BÉNÉVOLAT

« Adhérents, bénévoles, militants... Beaucoup de consommateurs et peu d'acteurs... Les bénévoles sont volatils, ils ne s'engagent plus... Comment garder ses bénévoles ?... Quelle relation créer entre l'association et ses bénévoles ? ... »

A partir de ces remarques et questions qui circulent couramment dans le monde associatif, les participants du groupe ont décidé de mettre l'accent sur les trois orientations :

Comment bien **accueillir** les nouveaux bénévoles, leur faire partager le projet de l'association et mettre en place des outils pour faciliter cet accueil.

Comment **valoriser** les bénévoles, reconnaître leur importance, leur utilité dans l'association.

Comment **former les bénévoles**, accroître leurs compétences dans les actions de l'association et favoriser leur développement personnel (kits du bénévole).

● CITOYENNETÉ

L'association est perçue comme un des lieux essentiels où les femmes et les hommes peuvent s'exercer aisément à la citoyenneté. C'est-à-dire faire vivre la démocratie. L'association constitue, par ailleurs, un facteur d'intégration sociale important dans la société et est aussi un vecteur du mouvement social.

À partir de ces postulats, le groupe « associations et citoyenneté » a souhaité orienter son action autour de la réalisation d'un guide à destination des associations qui se reconnaissent dans la Charte des engagements réciproques.

À partir de débats et de témoignages d'associations, de leurs expériences dans la mise en œuvre de la démocratie interne et de leur contribution à la citoyenneté, le guide permettra de dégager des orientations et des propositions pour que les associations restent « un vecteur efficace de la démocratie au quotidien ».

● OUVERTURE INTERGÉNÉRATIONNELLE, INTERCULTURELLE...

Le principe de l'ouverture des associations à tous les publics est toujours affirmé. Malgré cette volonté, on constate que certains publics rencontrent des difficultés pour participer à la vie associative. Le groupe de travail s'est donné pour **objectif** de rechercher et mettre en œuvre des moyens permettant de faciliter la mixité sociale et la participation de tous à la vie associative.

Dans un premier temps, les échanges ont permis d'identifier un certain nombre d'obstacles comme par exemple les décalages de centres d'intérêt ou disponibilités entre jeunes et adultes, le manque de locaux associatifs pour accueillir dans de bonnes conditions et mettre en œuvre les activités, l'inaccessibilité de certains locaux aux personnes à mobilité réduite, les craintes et les barrières culturelles envers les personnes handicapées, les personnes âgées, les personnes d'origine étrangère.

Dans un deuxième temps, le groupe s'est attaché à rechercher les solutions pour dépasser chacun des obstacles, à recenser des bonnes pratiques et à les mettre en œuvre.

Le travail se poursuit en lien avec le groupe bénévolat, dans le but de partager à l'ensemble du mouvement associatif les bonnes pratiques permettant d'améliorer l'accueil de tous les publics quelles que soient leurs différences, dans le fonctionnement et les activités des associations.

● QUARTIER

Le groupe de travail Quartier est destiné aux associations ou collectifs dont l'objet principal consiste, dans la durée, à impliquer les habitants dans un projet participatif sur un territoire rennais.

Le groupe de travail doit être le lieu de **mutualisation et d'échange d'expériences** entre les associations de Quartier.

À partir de ce groupe de travail, les associations intéressées par une problématique commune pourront se coordonner pour agir en commun.

Chaque réunion sera organisée autour d'une thématique qui pourra faire l'objet d'une intervention introductive par une personne extérieure au groupe.

Un programme annuel sera déterminé et communiqué à l'ensemble des associations concernées.

INTERVIEWS

POURQUOI NOTRE PARTICIPATION ?

Des difficultés, des problèmes nous en rencontrons. Rechercher des personnes et trouver de nouveaux adhérents est une de nos préoccupations alors que l'association peut en accueillir beaucoup plus qu'actuellement.

En savoir d'avantage des rapports entre la ville de Rennes et le monde associatif. Ce que l'on peut avoir, les échanges avec les responsables comme avec les autres associations.

Des points positifs,

Après avoir participé à plusieurs réunions, je suis satisfait par l'écoute, l'expression et des éclairages des uns et des autres. Nous pouvons ainsi profiter des expériences de l'ensemble des personnes présentes aux réunions et apporter la nôtre.

Mais des choses restent à améliorer,

On revient trop souvent sur les mêmes choses, on se répète ; ça ne se concrétise pas beaucoup, il faudrait en ressortir quelque chose.

Julien - Association Parchemin / Cercle
Généalogique et d'Histoire du Pays Gallo
Groupe Bénévolat

QUELLE EST VOTRE MOTIVATION POUR PARTICIPER AU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE THÈME ASSOCIATIONS ET CITOYENNETÉ ?

La première motivation pour moi, c'est la stimulation, j'aime travailler en équipe pour mettre en pratique les valeurs ou idées d'ensemble et les confronter au terrain, à la réalité. La citoyenneté est une idée importante et altruiste qui s'illustre de maintes manières, qui crée du lien entre les individus.

Les associations permettent à chaque individu qui en fait partie de se sentir porteur d'idées collectives, de mettre en pratique dans un ensemble les valeurs auxquelles il croit, de participer à une dynamique qui élabore des projets constructifs grâce à une synergie stimulante et créative.

Annie - Association des Droits de l'Homme ;
CRIDEV
Groupe citoyenneté

POURQUOI NOTRE PARTICIPATION ?

Nous sommes venus au Mouvement Associatif Rennais suite à une invitation à la première assemblée plénière. Le contenu de cette assemblée m'a intéressée et j'ai accepté, par la suite, de faire partie d'un groupe de travail, notamment le bénévolat. Le Mouvement Associatif Rennais, qui regroupe toutes les associations rennaises, permet d'échanger nos connaissances et de ne pas rester isolé dans le monde du bénévolat.

Notre association, bien structurée, touche un public très spécifique : les personnes touchées par le veuvage. Malgré cela, j'espère faire profiter de mon expérience aux autres associations dans certains domaines et bénéficier de la leur dans des secteurs différents. Nous avons tous un point commun : AIDER les personnes en difficulté. C'est pourquoi j'estime que nous avons notre place au sein du Mouvement Associatif Rennais.

Monique - Association des Veuves et Veufs
en Ille et Vilaine
Groupe Bénévolat

MOUVEMENT ASSOCIATIF RENNAIS

Démarche animée par la CRES - CRVA
6 cours des alliés - CS 84304
35043 RENNES Cedex
cdumanget.crva@assorennes.org
Tél : 02 99 85 83 13
Fax : 02 99 85 89 59